

On sait d'avance que la mesure sera adoptée dans les communes ; aussi a-t-on attaché peu d'importance au discours de M. Augustus Strafford, qui a demandé l'ajournement à six mois. Quelques personnes disent que c'est M. Strafford qui remplacera dans la direction du parti agricole lord Bentinck, qui a donné sa démission ; mais d'après une réunion tenue chez lord Stanley, il est beaucoup plus probable que lord Bentinck aura pour successeur le marquis de Granby.

A Manchester, les amis de la liberté du commerce ont donné un grand banquet dans le but de démontrer que l'Angleterre n'a redouté de la part de la France aucune disposition hostile. Les principaux membres de l'ancienne ligue figuraient à ce banquet ; Richard Cobden a été vivement applaudi lorsqu'il s'est porté garant de la moralité de la France, qui peut se passer de toute caution. M. Gibson, comparant les chiffres des exportations anglaises dans les Indes occidentales et en France, a dit : « Vous le voyez, ces farouches, ces terribles François, qu'on nous représente comme nos ennemis naturels, sont pour nous des consommateurs aussi bons que nos propriétaires des Indes occidentales, si chéris et si protégés. »

On annonce que le vicomte Morpeth va être élevé à la pairie, et qu'il partagera avec le comte Grey la direction des débats de la chambre des lords, tâche trop lourde pour le grand âge du marquis de Lansdowne.

—Les forces que l'Angleterre entretient en Irlande consistent, au 1er courant, en 10 régiments de cavalerie, 22 d'infanterie et 12 bataillons et compagnies d'artillerie, ensemble 26,800 hommes.

—On a appris dimanche dernier à Liverpool, par l'arrivée du paquebot américain *Susquehanna*, la perte du bateau à vapeur *Aram*. Ce navire, qui faisait la navigation de Malte et de Constantinople, a partit de Liverpool le 22 janvier. Le lundi 24, à sept heures du matin, se trouvant au large des côtes sud-est d'Irlande, il aborda dans la brume le *Susquehanna* ; le choc fut si violent que le *Aram* coula presque immédiatement. Six hommes ont péri.

—On vient d'introduire à Ipswich une nouvelle branche d'industrie qui ne peut manquer d'occuper un grand nombre de personnes. On fait de la bonneterie tricotée au moyen de la vapeur. Le travail de ces métiers est d'une régularité admirable et chacun d'eux tricote un bas en trois heures.

—Les directeurs de la compagnie des Indes-Orientales se sont réunis mardi dernier et ont nommé le vicomte Faulkland au gouvernement de la présidence de Bombay.

—La mortalité à Londres, pour la semaine finissant le 29 janvier, a été de 1,457, ou 350 au dessus du terme moyen des 5 dernières années. Les naissances ont été de 1,346.

—La cour a pris le deuil le 3 courant pour le roi de Danemark, et le portera jusqu'au 24.

—On écrit de Dublin, le 1er février, que l'on croit généralement que M. D. O'Connell se propose de donner sa démission de représentant de Waterford à la Chambre des Communes. Des raisons de fortune le forceraient, assure-t-on, de prendre ce parti.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE LA REVUE CANADIENNE

Impression de toutes espèces en français et anglais :
LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES,
CARTES, CIRCULAIRES, CONNAISSEMENTS
ET FACTUMS D'APPEL, BLANCS D'A-VOCATS, DE NOTAIRES, ETC.

Tout exécute avec gout et à des prix réduits.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 14 MARS 1848.

LA NOUVELLE ADMINISTRATION.

Le cabinet libéral est complètement organisé, après quelques jours seulement de négociations. La *Gazette Officielle* de samedi dernier contenait la liste des nouveaux ministres, qui, comme on pourra voir, diffère un peu de celle que nous avons publiée vendredi d'après la rumeur. Cette organisation rapide du nouveau gouvernement offre au pays une preuve frappante de la parfaite unanimité de vues, de la bonne entente qui existent entre les chefs du parti libéral de cette province. MM. La Fontaine et Baldwin bien différents en cela de leurs prédécesseurs n'ont pas eu besoin de tâtonnements, d'hésitations, de délais pour former l'administration. Il ne leur a pas fallu faire des tripatages, des intrigues, des scandales ; non, ils ont de suite trouvé autour d'eux, parmi leurs amis politiques, les éléments nécessaires pour constituer un ministère fort et capable, possédant toutes les qualités requises et qui, nous en sommes sûrs, possédera aussi la confiance de la majorité du pays.

Le nouveau ministère sera composé de douze membres. Onze sont déjà nommés ; le Solliciteur-Général pour le Haut-Canada sera le douzième. Cette place doit être offerte à M. Blake un avocat éminent de cette section de la Province, voyageant maintenant en Angleterre, l'hon. L. M. Viger se prépare, dit-on, au comté de Terrebonne et on dit aussi que le Col. Taché aura un siège dans le Conseil Législatif.

Le personnel de la nouvelle administration ne pouvait être mieux choisi. Aussi sa nomi-

nation officielle a-t-elle été accueillie avec une grande satisfaction dans la capitale. Cette satisfaction sera partagée par le pays entier, car on trouve dans le nouveau ministère des garanties de capacité, de solidité et surtout d'action. Tous les intérêts, toutes les influences y sont également représentés et de manière à satisfaire même les plus difficiles et les plus exigeants.

Comme on devait s'y attendre, la presse Extrémiste est loin d'apprécier la nouvelle composition du cabinet ; cependant, tout en ayant beaucoup à redire, elle ne peut s'empêcher de reconnaître les éléments de force et de puissance qui s'y trouvent. La *Gazette de Montréal*, qui s'est tant tourmenté depuis quelques jours pour faire courir les bruits les plus absurdes sur certain antagonisme, certaine antipathie qu'elle disait exister parmi nos chefs politiques et qui n'existaient que dans son cerveau malade la *Gazette*, disons nous, prétend que la nouvelle liste des ministres ne donnera pas une satisfaction générale au parti qui doit la soutenir en Chambre, et savez-vous quelle raison elle en donne ? parce qu'il y a en Chambre, dit-elle, beaucoup de membres importants, qui ont bien servi le parti depuis quelques années et qui ne sont pas entrés dans les nouveaux arrangements ! comme si tous les membres, qui se trouvent dans ce cas-là pouvaient faire partie du ministère. La chose est impossible. Les autres raisons données par la *Gazette* sont aussi futile et absurdes. Les Canadiens-français sont suffisamment représentés par les quatre nous qui se trouvent dans la liste et quant à M. L. J. Papineau, nous ne voyons pas quelle raison il pourrait avoir de refuser son appui au cabinet libéral. Nous croyons au contraire que l'honorable membre du comté de St. Maurice voit avec autant de plaisir que tous ses compatriotes, l'entrée de ses amis politiques au pouvoir et qu'il les soutiendra en Chambre comme hors de la Chambre.

La *Gazette* avec le *Herald* se plaint du trop grand nombre de membres dans le nouveau conseil exécutif. Mais il n'y en a toujours que deux de plus que dans le précédent, les deux Commissaires des Travaux Publics. Nous ne croyons pas que les raisons qu'en donnent ces deux journaux soient fondées. Sous la nouvelle forme du gouvernement responsable, les chefs des départements sont membres du cabinet. Ils doivent l'être. L'objection faite à l'assistant commissaire des travaux publics peut-être repoussée par la raison que le commissaire principal, par la nature de ses devoirs, devant souvent s'absenter, il est bon que le département soit représenté au conseil par son assistant. Quant aux Solliciteurs-Généraux, nous admettons qu'il serait peut-être désirable pour le service public qu'ils fussent exempts de suivre les travaux du conseil exécutif, mais alors il faudrait qu'ils fussent pareillement exempts des travaux législatifs. Dans les colonies, depuis l'introduction du gouvernement responsable, les solliciteurs-généraux ont été des hommes politiques et des législateurs ; comme tels ils ont droit à des sièges dans le conseil exécutif. Enfin nous croyons que des considérations d'intérêt public ont fait augmenter, ici comme à la Nouvelle-Ecosse, le nombre des aviseurs de Son Excellence et que les affaires loin d'en souffrir ne pourront qu'y gagner. On ne doit pas avoir oublie si tôt les plaintes fréquentes formulées dans les journaux contre la précédente administration qui en maintenait occasions, vu l'absence de la ville de quelques-uns de ses membres, ne pouvait disposer de quelques affaires devant le conseil exécutif. Avec les nouveaux arrangements, telle chose n'arrivera pas. Il y aura toujours dans la capitale un nombre suffisant de ministres pour faire les affaires avec diligence.

Le *Herald* de ce matin contient un long article sur ce qu'il appelle les inconvénients du partage de la responsabilité entre tant de Conseillers Exécutifs. Suivant lui la responsabilité diminue en raison du partage. Il nous semble à nous, qu'il y a solidarité entre les membres d'un même ministère, qu'ils sont tous responsables également des faits de l'administration ; à moins que le gouvernement ne tombe entre les mains d'une classe d'hommes politiques sans principes et sans honnêteté, sans unanimité de vues et d'action, qui diffèrent essentiellement sur les grandes questions d'intérêt public, ne s'entendent sur rien, enfin comme les ex-ministres ne s'occupent pas du tout de la responsabilité. Le *Herald* croit que huit conseillers exécutifs sont suffisants et qu'il ne devrait pas y en avoir plus. Sur ces huit, il y a encore un office qu'il croit inutile. C'est celui de président du conseil exécutif. Donner £1000 par année à ce ministre quand l'orateur du conseil législatif peut ex officio, remplir la place lui paraît une dépense impardonnable. Depuis quand le *Herald* et ses partisans sont-ils donc si particuliers sur ce chapitre de la dépense ? ont-ils jamais dit un mot quand c'était un conservateur qui occupait la place ? Mais l'allusion à l'hon. L. M. Viger est vraiment ridicule, comme s'il y avait eu le moindre sacrifice quelque part au sujet de M. Viger. Ce monsieur n'a-t-il pas toujours marché dans les rangs du parti libéral, même quand les honorables D. B. Viger et D. B. Papineau les avaient quittés ? La haute position sociale de M. L. M. Viger, ses services, son influence, ne sont-ils pas là des raisons qui expliquent le choix qu'on a fait de lui pour Receveur-Général ? S'il a perdu son élection au comté de Leinster, c'est que M. Dumas est entré en campagne avant lui et qu'il y a eu du malen- tenu à ce sujet.

Le *Herald* conclut son article en exprimant l'espérance partagée par quelques autres journaux conservateurs que les membres du présent cabinet ne s'entendent pas entre eux ; qu'il est impossible qu'il y ait harmonie de sentiments sur aucun sujet d'intérêt public ou particulier entre ce qu'il veut bien appeler des éléments si hétérogènes ; enfin, dans l'opinion du *Herald*, il ne faudrait rien moins qu'une complète reconstruktion des partis politiques pour fournir aux

pays un cabinet capable de mettre en pratique ses désirs bien entendus et pourvoir à ses besoins. Nous disons à notre confrère qu'il devrait être un peu plus patient. Avant de déclarer la politique de la nouvelle administration insuffisante ou impossible, il nous semble qu'il aurait dû en connaître le programme, attendre pour voir si les ministres ont quelque communauté d'opinions sur les grandes questions qui occupent l'attention du pays, au lieu de les condamner sommairement comme il s'empresse de le faire. Mais non, le *Herald* aime mieux dire de suite : « *It may prove powerful for evil—may again obtain a bad eminence*, by plunging into “antagonisms” on matters of theory, but unless remodelled, it will, we fear, prove power less for good &c. » Voilà ce qu'on appelle être libéral en politique !

Le *Morning Courier* de ce jour, a consacré lui aussi, une colonne au nouveau cabinet. Ce journal reconnaît qu'il y a dans la liste des ministres des hommes de talent et que ceux qui l'ont faite ont choisi les plus capables. Nous sommes très contents, dit le *Courier* que M. Sullivan ait consenti à accepter office et plus encore qu'il soit Secrétaire-Provincial. M. Sullivan est un homme poli, affable et si nous pouvons en juger par ce qu'il a dit dans le Conseil Législatif, lors des débats sur l'adresse, modérate en pitié et tu verserais des larmes, tu nous accorderais toute de suite ce que nous allons te demander, tu ne dirais pas vraiment mes sauves, me demandant un peu trop.

Tâche donc d'écouter notre prière, nous te prions notre bon père et donne nous le peu que nous allons te citer des besoins de subsistance pour nous et nos enfants.

Conçois donc que c'est pénible de voir des étrangers s'emparer de nos terres, de voir les blancs couper le bois et y mettre le feu et détruire notre chasse qui était notre seule subsistance, et pour nous rendre encore plus misérables, on voit les traces des sauvages étrangers qui détruisent le peu de chasse qui reste après l'incendie de nos forêts, tous nous semble réunis pour nous faire mourir de faim.

Rien ne nous étonne plus notre père que de voir nos terres prises et occupées, que nous croyions être notre propriété la plus sacrée.

Ce que tous nos anciens pères ont toujours pensé comme une chose certaine (et que nous pensons aussi nous), c'est qu'il n'y a que Dieu seul qui y est plus maître que nous, comment veux-tu qu'on ne soit point étonné d'un si grand changement.

Quant à M. LaFontaine nous nous attendions que le *Courier* le voudrait à l'exécration des siens. Aussi n'avons nous pas été trompés. « M. LaFontaine, dit le *Courier*, est l'homme le plus obstiné et le plus impraticable qu'il y ait au monde » c'est bien facile à dire cela, mais prouve le donc, si vous pouvez. Es-tu par ton extrême réserve, sa patience, sa persévérance, son modérantisme qu'il vous déplaît... ? Avouez donc plutôt franchement que vous n'aimez pas en lui l'homme d'état habile et profond, qui, conjointement avec son honorable ami M. Baldwin par leur conduite admirable depuis quatre ans à la tête de l'opposition libérale, ont conduit notre parti au pouvoir. Obstinent, impraticable ? Nous voulons croire que MM. Draper, Sherwood, Daly et cie. l'ont trouvé tel, quand ils ont essayé auprès de lui de leur rouerie politique. Mais quand on voudra transiger des affaires avec M. LaFontaine honnêtement et loyalement, on ne lui trouvera pas plus d'obtention qu'à ses honorables collègues.

Le *Courier* admet en terminant comme le *Transcript* le fait aussi dans son article de ce jour que l'administration actuelle est assez forte pour faire ce qu'elle voudra faire. C'est bien la une qualité importante dans tout gouvernement, mais c'est une qualité précieuse, quand l'administration qui la possède est sortie des rangs de la majorité populaire franchement exprimée et qu'elle a son appui.

Que nos confrères conservateurs calment leurs craintes au sujet de la force de la nouvelle administration. Toute puissante qu'elle soit, elle n'étendra pas sur le pays le “règne de la terreur” comme l'a dit pour plaisanter sans doute, le *Courier* de ce matin. Elle n'opprimera pas maltraitera personne, aucune classe des sujets de Sa Majesté, à quelque parti qu'ils appartiennent. Nous croyons au contraire qu'avec les moyens qu'elle a à sa disposition, elle peut être généreuse et libérale dans toute l'acceptation du mot et qu'avec l'appui et le concours de tous les bons citoyens, ces moyens mêmes lui permettront de faire plus de bien. Mais donnons lui le temps de préparer son programme et les mesures dont le pays a besoin, afin que ses travaux soient vraiment utiles et profitables.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

Lundi soir, 13 mars 1848.

La plus grande partie de la séance a été occupée d'affaires de routine. Les pétitions contre les élections du Dr. Bouthillier pour St. Hyacinthe et de M. D. M. Armstrong pour Berthier ont été rejetées après quelques débats, comme n'étant pas conformes aux formalités exigées par la loi.

La pétition contre l'élection de l'honorable Robert Baldwin ayant été retirée, motion fut faite pour l'énucléation d'un nouveau writ, ce monsieur ayant accepté office sous le gouvernement.

De semblables motions furent faites pour des writs d'élection pour Montréal, Terrebonne, la Cité de Québec et le 2d Riding d'York en remplacement de MM. Lafontaine, Aylwin et Price.

DÉPUTATION DES SAUVAGES DU SAUVEAU A MONTREAL.

M. le Dr. La Terrière, M. P. P., pour le comté du Saguenay a communiqué à notre confrère de la *Minerve* une requête que les Sauvages Montagnais du Saguenay viennent de présenter à lord Elgin. Cette requête est aussi curieuse qu'intéressante à lire. Le sort de ces pauvres enfants de la forêt y est peint en traits simples et touchants. La civilisation après les

avoir chassé des bords du St. Laurent les poursuit encore avec acharnement jusqu'à l'intérieur des terres. L'exploitation de l'agriculture et des bois d'exportation ont presque entièrement ruiné ces Sauvages Montagnais du Saguenay qui n'ont pour vivre que la pêche et la chasse sur ce territoire dont on vient de les déposséder. Ils demandent donc des remèdes à leurs maux, etc. Voici cette requête et la réponse du gouverneur-général :

A NOTRE PLUS GRAND BOURGEOIS, NOTRE PÈRE.

Nous LES SOUSSIGNÉS, VRAIS SAUVAGES,

Il y a déjà quatre hivers passés, que nous avons demandé pour qu'on fut pris en pitié, mais nous avons encore rien entendu parler que l'on faisait quelque chose pour que notre misère fut arrêtée.

Mais peut-être que nous aurions obtenu ce que nous avons demandé de notre bon père, si sa vie eut été prolongée.—(a).

Oh ! mais si tu savais comme nous sommes misérables, notre bon père, et dans quel péril nous sommes nommés ! tu nous prendrais assurément en pitié et tu verserais des larmes, tu nous accorderais toute de suite ce que nous allons te demander, tu ne dirais pas vraiment mes sauves, me demandant un peu trop.

Tâche donc d'écouter notre prière, nous te prions notre bon père et donne nous le peu que nous allons te citer des besoins de subsistance pour nous et nos enfants.

Conçois donc que c'est pénible de voir des étrangers s'emparer de nos terres, de voir les blancs couper le bois et y mettre le feu et détruire notre chasse qui était notre seule subsistance, et pour nous rendre encore plus misérables, on voit les traces des sauvages étrangers qui détruisent le peu de chasse qui reste après l'incendie de nos forêts, tous nous semble réunis pour nous faire mourir de faim.

Rien ne nous étonne plus notre père que de voir nos terres prises et occupées, que nous croyions être notre propriété la plus sacrée.

Ce que tous nos anciens pères ont toujours pensé comme une chose certaine (et que nous pensons aussi nous), c'est qu'il n'y a que Dieu seul qui y est plus maître que nous, comment veux-tu qu'on ne soit point étonné d'un si grand changement.

On veut t'en dire encore un peu, comprends-nous bien, on ne te blâme pas pour cela, parce que tu ne connais pas combien on souffre de faim,—et que tu as le cœur assez bon pour nous prendre en pitié.—Mais on ne peut rien avoir pour notre usage en subsistance sans payer pour avec de l'argent, c'est ce que nous n'avons pas, vu que notre pays est trop pauvre, comme on te l'a déjà dit.—On ne peut pas te l'expliquer, mais crois nous, nous pleurons souvent notre malheur sort.

Quand on voit l'hiver venir, on tremble de peur de nous voir sans vêtements et voilà bien des hivers tristes que nous passons de même,—heureusement la providence a gardé pour nous de rencontrer des bourgeois de Bittot qui nous ont sauvé la vie par l'aide qu'ils nous ont donnée.

On n'est pas capable de dire par le moyen d'écriture tout ce que l'on endure, mais on t'envoie trois de nos frères ainés nos chefs, qui te diront tout ce que tu voudras savoir de l'état de notre misère.

On te prie, notre bon père, de les écouter et d'accorder ce que l'on te demande.

Voilà donc : nous allons commencer à te dire ce que tu dois nous donner.

1o. Qu'on nous donne un morceau de terre au Lac St. Jean des deux bords de la rivière Pérignon et un autre morceau à l'entrée de la grande décharge du Lac, là où s'assemblent tous les printemps pour tendre nos filets, vivre au poisson et faire nos canots.

2o. Qu'on nous donne l'argent payé par les bourgeois des postes de traite et l'argent de nos terres et nos bois.

3o. Quand les bourgeois traiteurs auront fini d'être maîtres des postes, qu'on en soit maîtres à notre tour, avec toutes les bâties et les chappelles qui nous appartiennent déjà.

Voilà comment ils appellent le poste de Tadousac avec ses pêches à saumon, le poste de Chicoutimi et celui du lac St. Jean, parce